



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC



EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:

AVIS ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE LA CONSULTATION RELATIVE AU RÈGLEMENT 2010-181 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF 99-045 ET LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES 99-046

Aux personnes intéressées par le règlement modifiant le règlement administratif 99-045 et le règlement sur les dérogations mineures 99-046.

1. Lors d'une séance ordinaire du Conseil tenu le 6 décembre 2010, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement modifiant le règlement administratif 99-045 et le règlement sur les dérogations mineures 99-046.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 janvier 2011 à la salle du Conseil municipal, 111, 4e Avenue Crabtree, à 19:00 heures. L'objet de cette assemblée est aux fins de consultation du règlement 2010-181 modifiant le règlement administratif 99-045 et le règlement sur les dérogations mineures 99-046.

La modification du règlement administratif 99-045 consiste à:

a) Modifier la tarification des permis.

La modification du règlement sur les dérogations mineures 99-046 consiste à:

a) Modifier la tarification pour une dérogation mineure

3. Qu'au cours de cette assemblée publique, monsieur le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, 111, 4e Avenue Crabtree du lundi au vendredi entre 8:30 heures et 16:30 heures.

5. Le projet de règlement ne contient pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ à Crabtree **ce** 21 **jour**

de décembre 2011

Chris An

Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Chris An Nom Grand directeur général Adjoint Titre de la municipalité de Crabtree

ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21 de décembre 2011 entre 10:00 et 15:00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 décembre 2010 Chris An